



# TROISIÈME (3<sup>E</sup>) RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

## RÉUNION ORDINAIRE

Les 22 et 23 septembre 2017

CCNB Dieppe, local 1202, Dieppe

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La réunion débute à 19h.

CÉD NORD-EST	CÉD NORD-OUEST	CÉD SUD
Sont présents :		
Marcel Basque Richard Gallant Mario Pelletier	Francine Cyr Hélène Laplante Robert Levesque	Réal Allain Roger Martin Willy Wilondja
Est également présente: Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		
Sont invités : Me Michel Doucet Hélène de Varennes, directrice, Perspectives des Premières Nations, MEDPE		

### 2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-2018/10

Il est dûment proposé et appuyé  
Que le projet d'ordre du jour soit adopté.  
ADOPTÉ

### 3. Déclaration de conflit d'intérêts potentiel

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 4. Adoption de procès-verbal

#### 4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28-29 avril 2017

RÉSOLUTION 2017-2018/11

Il est dûment proposé et appuyé  
Que le procès-verbal de la réunion du 28-29 avril 2017 soit adopté.  
ADOPTÉ

#### 4.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2017

Il est demandé que le diagramme des comités internes de la FCÉNB soit modifié et indique qu'Hélène Laplante fait partie du comité du comité Prix Reconnaissance.

RÉSOLUTION 2017-2018/12

---

Il est dûment proposé et appuyé  
Que le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2017 soit adopté.  
ADOPTÉ

#### **4.3. Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2017**

RÉSOLUTION 2017-2018/13  
Il est dûment proposé et appuyé  
Que le procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2017 soit adopté.  
ADOPTÉ

#### **4.4. Affaires découlant des procès-verbaux**

La FCÉNB a choisi de ne pas participer à l'AGA de la SANB en juin 2017 (Résolution 2017-2018/3 du CA1). Il est entendu qu'il serait important que la FCÉNB soit représentée et visible aux événements de la SANB parce qu'ils sont un partenaire important, et ce, même si la FCÉNB ne vote pas. Si la personne représentant la FCÉNB est membre de la SANB, il est entendu qu'elle ne peut voter en son nom puisqu'elle représente la FCÉNB. Il est souligné que le support de la communauté viendra des liens établi par la participation à des événements.

RÉSOLUTION 2017-2018/14  
Il est dûment proposé et appuyé  
Que la FCÉNB envoie un membre à la prochaine AGA de la SANB.  
ADOPTÉ

### **5. Perfectionnement du conseil d'administration**

Le conseil d'administration rencontre Me Michel Doucet.

RÉSOLUTION 2017-2018/15  
Il est dûment proposé et appuyé  
Que la réunion se poursuive à huis clos.  
ADOPTÉ

Chantal Ouellette sort de la salle de réunion.

RÉSOLUTION 2017-2018/16  
Il est dûment proposé et appuyé  
Que le huis clos se termine et que la réunion ordinaire se poursuive.  
ADOPTÉ

Chantal Ouellette revient dans la salle de réunion et la réunion ordinaire du conseil d'administration se poursuit.

### **6. Liens avec les membres, bénéficiaires et partenaires de la FCÉNB**

#### **6.1. Liens avec les membres - Lettres reçues**

##### **6.1.1. Lettre CÉD S – Terrains de jeux (2016-12-16)**

Dans une lettre en date du 16 décembre 2016, le CÉD Sud demande à la FCÉNB de faire une demande auprès du MÉDPE afin que les normes relatives aux terrains de jeux soient incluses dans les devis pédagogiques lors de la construction des nouvelles écoles.

Ce sujet a été abordé lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue en mai 2017 et il avait alors été entendu que les CÉD aborderaient le sujet des devis des terrains de jeux en lien avec la littérature physique et que la FCÉNB les appuierait dans leurs démarches. Il avait été réitéré que la FCÉNB ne peut s'occuper que de dossiers qui lui sont légués par les 3 CÉD.

**RÉSOLUTION 2017-2018/17**

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre soit écrite indiquant au CÉD Sud que les 2 autres CÉD doivent être en accord avec ce dossier avant que la FCÉNB puisse l'appuyer, comme discuté à l'AGA.

ADOPTÉ

**6.1.2. Lettre CÉD S – Rencontre de la FCÉNB avec Blaine Higgs**

(2016-12-16)

Dans une lettre en date du 16 décembre 2017, le CÉD Sud expose ses inquiétudes quant aux propos que tient le chef du parti conservateur, Blaine Higgs, au sujet de la dualité en éducation. Le CÉD Sud demande à la FCÉNB de rencontrer M. Higgs.

**RÉSOLUTION 2017-2018/18**

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'un accusé de réception soit envoyé au CÉD Sud, et qu'il soit réitéré que les 2 autres CÉD doivent appuyer cette prise de position avant que la FCÉNB puisse la présenter au chef du parti conservateur, M. Blaine Higgs.

ADOPTÉ

Même si la lettre a été envoyée en copie conforme aux présidences des CÉD Nord-Est et Nord-Ouest, les membres du conseil d'administration qui siègent à ces CÉD respectifs affirment ne pas avoir pris connaissance de cette demande.

Il faut noter que la FCÉNB a rencontré Blaine Higgs en mars 2017 dans le cadre de démarchage politique et s'est entretenu avec lui au sujet de l'importance de la dualité en éducation.

**6.1.3. Lettre CÉD S – Formation virtuelle des conseillers (2017-03-08)**

Le 8 mars 2017, dans une lettre, le CÉD Sud demande à la FCÉNB de créer une session de formation virtuelle qui servirait aux nouveaux membres qui n'ont pu prendre part à l'Académie des élus ou qui entrent en fonction en cours de mandat, afin de leur permettre de mieux s'approprier leur rôle.

Les discussions démontrent que la trousse qui a été remise lors de l'Académie des élus doit être partagée avec les membres des CÉD qui débutent leur fonction en cours de mandat. Il est souligné que les élèves conseillers sont de nouveaux membres.

**RÉSOLUTION 2017-2018/19**

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'un accusé de réception soit envoyé au CÉD Sud.

ADOPTÉ

**RÉSOLUTION 2017-2018/20**

Il est dûment proposé et appuyé

Que Robert Levesque s'occupe de réaliser un premier vidéo informatif à partager avec les nouveaux conseillers.  
ADOPTÉ

Il est important que la présidence de la FCÉNB s'entretienne avec les 3 présidences des CÉD pour les informer de la façon de procéder pour adresser une requête à la FCÉNB.

#### **6.1.4. Lettre d'appui du CÉD S au sous-ministre Gérald Richard pour la demande de financement de la FCÉNB**

Lors des discussions du comité bipartite, le ministère a demandé que chacun des 3 CÉD lui envoie une lettre indiquant leur appui à la demande de financement que la FCÉNB veut déposer au ministère des Affaires intergouvernementales. Le CÉD Sud est le premier CÉD à envoyer cette lettre.

### **6.2. Liens avec les partenaires de la FCÉNB**

#### **6.2.1. Lettres reçues**

##### **6.2.1.1. Lettre de la FJFNB aux membres du COANB (2017-05-09)**

La FJFNB (Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick) a écrit une lettre aux membres du COANB (Concertation des organismes de l'Acadie du Nouveau-Brunswick) pour leur faire part de leur constatations au sujet de la force et de la valeur des appuis des organismes individuels comparées à celles du Forum des organismes dans le passé. Elle demande aux organismes de se pencher sur façon dont ils pourront donner leur appui à des dossiers qui concerne l'avancement et le bien de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick et celle de la francophonie en général, sans brimer le rôle du CA et de ses membres.

##### **6.2.1.2. Lettres des CÉD anglophones au sujet de la rémunération**

Les CÉD anglophones South, West et East ont signifié leur appui aux changements demandés à la rémunération des membres des CÉD, en demandant que ces changements prennent effet pour les conseillers élus en 2020 et que des paramètres entourant son application soient mis en place.

Les membres du CA font part de quelques balises pour les discussions :

- Que la rémunération soit un maximum monétaire plutôt qu'un nombre maximum de réunion;
- Que soit défini à quoi s'appliqueront les frais de représentation : Réunion, représentation, mandaté par le CÉD;
- Important de s'assurer que ce soit des nouveaux argents.

Ce seront les membres de la FCÉNB qui siègent au comité bipartite qui rencontreront les représentants des CÉD anglophones pour travailler au dossier de la rémunération.

##### **6.2.1.3. Lettre reçue de la ministre Joly – recensement**

La FCÉNB a fait parvenir une lettre à la ministre Mélanie Joly et au ministre Navdeep Bains pour que des modifications soient apportées au questionnaire du recensement canadien pour mieux évaluer le nombre d'enfants dont au moins un des parents a le droit de les inscrire dans une école de langue française hors Québec en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Dans sa réponse, la ministre Joly indique qu'un processus de consultation sur le contenu du questionnaire sur le recensement sera lancé par Statistique Canada à l'automne 2017.

Le bureau de la commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a demandé à prendre connaissance de la position de la FCÉNB dans le dossier du recensement. La lettre envoyée aux ministres Bain et Joly a été partagée le 14 septembre 2017.

**6.2.1.4. Lettre reçue du MÉDPE – Stage linguistique du Conseil fédéral de l'Atlantique**

Le Conseil fédéral de l'Atlantique a offert aux organismes communautaires acadiens et francophones la possibilité d'accueillir un fonctionnaire fédéral dans le cadre d'un stage linguistique, à raison d'une journée par semaine, selon les besoins exprimés par l'organisme hôte. La FCÉNB a reçu l'assurance du sous-ministre adjoint de l'ÉDPE qu'un espace de travail, le matériel et la technologie nécessaires pour cette personne seraient fournis pour appuyer la FCÉNB dans certains de ses dossiers.

**6.2.1.5. Lettre reçue du MÉDPE – Formation en gouvernance par politique de la responsable administrative**

Le sous-ministre adjoint a confirmé à la FCÉNB que les dépenses associées à la formation en gouvernance par politique de la responsable administrative des CÉD francophones, offerte par l'International Policy Governance Association, seraient payées à la hauteur de 3500\$ US.

**6.2.1.6. Lettre reçue de la FÉECUM**

La Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (FÉECUM) remercie la FCÉNB de son appui à la campagne « Mon stage me ruine ».

**6.2.1.7. FJFNB - Présentation des élèves conseillers 2017-2018**

La FJFNB a fait parvenir le nom des élèves conseillères qui siègeront aux CÉD francophones en 2017-2018 suite aux élections qui sont tenues.

**6.2.1.8. FJFNB – Suivis à la rencontre du 13 juin 2017**

La FJFNB propose des changements aux élections des élèves conseillers soit au processus de nomination, de campagne et de vote et propose que le futur élève conseiller assiste aux réunions du CÉD en compagnie de celui en poste à partir de janvier afin d'avoir une meilleure transition. Ces changements seraient effectifs en janvier 2019, s'ils sont acceptés par les CÉD.

Durant les discussions il est mentionné que :

- Une entente a déjà été conclue avec le MÉDPE pour les frais de déplacement de l'élève conseiller observateur. Il s'agirait de vérifier si le montant entendu est suffisant si la période d'observation est plus longue.
- L'élève conseiller observateur n'est pas rémunéré et n'a pas droit de vote.
- Certains documents ne pourraient pas être partagés avec les jeunes qui ne sont pas sous serment.
- Les élèves conseillers observateurs seront invités à participer au congrès annuel de la Fédération.

**RÉSOLUTION 2017-2018/21**

Il est dûment proposé et appuyé

Que les CÉD prennent position sur ces changements au processus d'élection de l'élève conseiller avant le début décembre 2017.

ADOPTÉ

La FJFNB demande une contribution annuelle de 5000\$ pour 2 ans pour l'exercice des couvertures – atelier de réconciliation avec les peuples autochtones.

Le CA indique que la capacité financière actuelle de la FCÉNB ne lui permet pas une contribution annuelle de 5000\$.

La FJFNB propose un partenariat au projet Accros de la chanson à la FCÉNB ce qui pourrait donner de la visibilité à la FCÉNB et aux CÉD aux événements de la FJFNB.

**RÉSOLUTION 2017-2018/22**

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB donne à la FJFNB 500\$ pour l'exercice des couvertures et 500\$ pour Accros de la chanson.

ADOPTÉ

**6.2.1.9. FNCSF – envoi d'une lettre au MEDPE au sujet de l'entente stratégique pour le PLOE**

La FNCSF demande à la FCÉNB d'envoyer une lettre au MÉDPE cosignée par la SANB et l'AFPNB, afin de solliciter l'appui du ministre afin que l'entente stratégique signée par les organismes nationaux représentant les conseils scolaires, les communautés et les parents au sein de la francophonie canadienne en contexte minoritaire et Patrimoine canadien soit mise en œuvre.

**RÉSOLUTION 2017-2018/23**

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre soit envoyée au MEDPE au sujet de l'entente stratégique du PLOE en partenariat avec la SANB et l'AFPNB. Seront mis en copie les présidences des CÉD, le comité des langues officielles de la Chambre des communes, la commissaire aux langues officielles du NB, et le vice-président de la FNCSF.

ADOPTÉ

**6.2.2. Invitations reçues**

**6.2.2.1. Congrès de l'AFMNB – 13 au 15 oct. 20**

La FCÉNB souhaitant poursuivre l'interaction avec l'AFMNB dans le dossier de l'immigration suite à la rencontre du 8 septembre avec le CA de l'Association, il serait important qu'elle soit au congrès.

**RÉSOLUTION 2017-2018/24**

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une personne représentera la FCÉNB au congrès de l'AFMNB.

ADOPTÉ

Il est choisi que ce sera Willy Wilondja qui y représentera la FCÉNB.

**6.2.2.2. Conférence nationale Voies vers la prospérité – 16-17 nov. 2017 – Toronto**

Le thème de la conférence nationale Voies vers la prospérité 2017 est : La place du Canada dans le monde : l'innovation dans la recherche, les politiques et les pratiques concernant l'immigration. L'information au sujet de cette conférence a été partagée avec la SANB, le CODACNB l'AFMNB et l'AFPNB.

La FCÉNB trouve important d'y participer, car il est possible d'y questionner les décideurs de la province.

RÉSOLUTION 2017-2018/25

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'un membre de la FCÉNB participe à la conférence nationale Voies vers la prospérité.

ADOPTÉ

**6.2.2.3. Clair 2018 – 25 au 27 janvier 2018**

Décision : participation de la FCÉNB à Clair 2018 se tiendra du 25 au 27 janvier 2018 au Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska.

RÉSOLUTION 2017-2018/26

Il est dûment proposé et appuyé

D'envoyer un membre de la FCÉNB et la responsable administrative des CÉD à Clair 2018.

ADOPTÉ

Il est choisi que Marcel Basque y représentera la FCÉNB.

**6.3. Autre**

**6.3.1. AEFNB – Publicité dans le cahier spécial de la journée mondiale des enseignants.**

RÉSOLUTION 2017-2018/27

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB achète une publicité dans le cahier spécial de la journée au coût de 250\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.3.2. Adhésion à l'ACCCS**

La FCÉNB a rencontré la Présidence de l'ACCCS - Association canadienne des commissions/conseils scolaires. Il serait possible d'être observateur pendant une année. L'ACCCS souhaite entendre la voix du Nouveau-Brunswick dans les échanges pancanadiens sur les réalités, priorités et préoccupations des conseils scolaires.

Les membres du CA ne sont pas convaincus du bien-fondé de faire partie de l'ACCCS, même si le Québec a choisi d'en faire partie.

Il est dit que la voix des francophones n'est pas vraiment entendue dans des associations anglophones.

RÉSOLUTION 2017-2018/28

Il est dûment proposé et appuyé

Que la FCÉNB ne sera pas observatrice à l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.3.3. Demande de l'IPE pour l'Université de Moncton**

Le Conseil scolaire de l'Île du Prince-Édouard demande l'appui de la FCÉNB dans ses démarches pour faire modifier les exigences du test de compétences linguistiques que doivent passer les étudiants en éducation. Présentement, lorsqu'un étudiant échoue ce test 3 fois, il ne peut terminer son Bac en éducation. Plusieurs des futurs enseignants de l'Île du Prince-Édouard étudient à l'Université de Moncton et cette exigence diminue le nombre de diplômés. Plusieurs étudiants choisissent d'aller au Québec qui n'a pas cette exigence pour obtenir un diplôme en enseignement.

TCLF à 9 volets la note de passage est 76%. La majorité des échecs sont connus dans le volet de la dictée. Demandé que ce test soit exigé pour le brevet d'enseignement pas le bac en éducation. Il est important de mettre l'emphase sur le fait que nombre d'inscriptions en éducation à l'Université de Moncton.

**RÉSOLUTION 2017-2018/29**

Il est dûment proposé et appuyé

D'appuyer le conseil scolaire de l'Île du Prince-Édouard dans ces démarches auprès de l'Université de Moncton pour le test de compétences linguistiques en français.

ADOPTÉ

Les membres du CA demanderont à leurs CÉD respectifs que ce sujet soit apporté au Forum provincial sur l'éducation.

**6.3.4. Avenir de la dualité linguistique - Moncton 30 nov (AJEFO)**

Une conférence sur l'avenir de la dualité linguistique se tiendra dans 6 villes différentes, dont Moncton, le 30 novembre prochain. Il serait bien que la FCÉNB y soit

**RÉSOLUTION 2017-2018/30**

Il est dûment proposé et appuyé

Que la responsable administrative participe à la conférence sur l'avenir de la dualité linguistique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **7. Finalités et priorités de la FCÉNB – points pour décisions**

### **7.1. Code d'éthique des conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick**

Le conseil d'administration révisé le code d'éthique des conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick qui sera envoyé pour rétroaction aux CÉD avant que celui-ci soit discuté et accepté à l'assemblée générale annuelle de la FCÉNB.

**RÉSOLUTION 2017-2018/31**

Il est dûment proposé et appuyé

Que le Code d'éthique des conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick doit être partagé avec les 3 CÉD pour rétroaction et recommandations de changement qui seront coordonnées par la FCÉNB, pour être retravaillées. Il est suggéré que cette rétroaction soit envoyée avant le CA de décembre.

ADOPTÉ

L'adoption du code d'éthique des conseillers d'éducation du Nouveau-Brunswick entrainera des changements au Règlement général. Le comité sur le mode de fonctionnement propose des modifications.

Il est discuté de prévoir une réunion du CA en début d'année par téléconférence pour choisir les membres des comités plutôt que de le faire lors de la réunion qui suit l'AGA.

**RÉSOLUTION 2017-2018/32**

Il est dûment proposé et appuyé

Que la responsable administrative ou la direction générale soit une des signataires des contrats et documents officiels de la FCÉNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



RÉSOLUTION 2017-2018/33

Il est dûment proposé et appuyé

Que les modifications proposées au Règlement général telles que recommandées par le comité sur le mode de fonctionnement soient adoptées. Elles seront apportées à l'AGA.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **7.2. Présentation d'Hélène de Varennes, directrice, Perspectives des Premières Nations, MEDPE**

Priorité de la FCÉNB « *Intégration des élèves des Premières Nations dans les écoles francophones* »

Le gouvernement provincial a signé en juin 2017 un protocole d'entente avec communautés des Premières Nations concernant l'éducation pour les Premières Nations ainsi que les appels à l'action formulés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Une statistique inquiétante est partagée. 50% des enfants autochtones sont dans des foyers d'accueils. Dans la moitié des cas les enfants sont enlevés pour cause de pauvreté. Au Nouveau-Brunswick un programme qui est en train d'être mis en place pour donner un appui aux parents pour que les enfants puissent rester dans leurs familles.

Plusieurs avancées à la direction Perspectives des Premières Nations du MÉDPE

- L'objectif 5 du plan d'éducation de 10 ans – Premières Nations – Assurer que tous les élèves valorisent et comprennent la culture et l'histoire des peuples des Premières Nations et permettre aux élèves autochtones de construire leur identité.
- Profil de sortie – visée citoyenneté engagée et éthique - compétence socioaffective
- L'école par compétence permet de mettre en mouvance le dossier des autochtones
- Ajout de questions dans le sondage qui est fait en 12<sup>e</sup> année
- Une agente pédagogique travaille maintenant au dossier des perspectives autochtones.
- Comité de développement et de validation des ressources
- Prestation des services intégrés – les autochtones sont à la table pour la première fois.
- Le Nouveau-Brunswick, secteur francophone participe à
  - Table ronde nationale
  - Comité atlantique pour l'éducation autochtone
  - Comité du CMEC pour l'éducation autochtone
  - Comité interministériel pour la réconciliation
  - Comités – plans stratégiques des DSF et communautés autochtones
- Le N.-B. a présenté au World Indigenous Peoples Conference on Education qui se tenait à Toronto cette année.
- Tous les enseignants de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année ont reçu le cahier de discussion pour la salle de classe «Vérité et réconciliation De quoi s'agit-il?» De la collection la voix des élèves

À venir :

- Formation des enseignants de 7e à 12e lors d'une journée pédagogique offerte dans les 3 DSF, aux services de la petite enfance.



- Projet en histoire 11<sup>e</sup> année avec le matériel Quatre saisons de la réconciliation – adaptation du matériel
- Projet avec la FJFNB d'offrir l'atelier de couverture aux élèves du secondaire, pour débiter.
- 30 septembre - Campagne « Chaque enfant compte » Journée de commémoration des pensionnats autochtones dans chaque école francophone
- Journée de réflexions Jeunes leaders et CÉD – initiative du Nord-Est qu'il serait bon de faire dans les 2 autres DSF.
- Cours en ligne de mi'kmaq en développement. Le mi'kmaq est la 7<sup>e</sup> langue autochtone la plus utilisée au Canada.

La lettre envoyée par la FCÉNB en janvier 2017 au sujet de l'intégration des élèves de Premières Nations dans les écoles francophones n'a pas été discutée dans 2 des 3 CÉD. Les membres du CA en discuteront avec leur CÉD. Il est mentionné que la FCÉNB devrait recevoir une réponse des 3 CÉD à la lettre qu'elle a envoyée.

### **7.3. Comité bipartite**

Dossier de la Loi sur l'Éducation. Le conseil d'administration choisit de faire une mise à jour des avancées dans le dossier de la Loi sur l'éducation avec ses partenaires l'AEFNB, la FJFNB, l'AFPNB, et le COANB. Il est important que la FCÉNB soit accompagnée de son expert conseil en droit.

#### **RÉSOLUTION 2017-2018/34**

Il est dûment proposé et appuyé que

La présidence, une des vice-présidences et Me Doucet rencontreront individuellement l'AEFNB, FJFNB, AFPNB pour faire une mise à jour et leur présenter les stratégies dans le dossier de la Loi sur l'éducation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2017-2018/35**

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre soit envoyée aux CÉD au sujet des enjeux qui sont entrevus pour les sous-districts pour la prochaine élection quadriennale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est entendu :

Qu'il faut contacter le gouvernement pour participer Destination Acadie;

Que Mario Pelletier, représentant à la FNCSF, demandera ce qu'il faut faire pour faire partie de la délégation de Destination Canada.

### **7.4. Lobbying pour conscientiser les députés, le cabinet et les partis politiques**

La FCÉNB rencontrera les députés, le cabinet et les partis politiques pour leur faire part des priorités et dossiers qui l'occupent. Un document sera préparé afin d'être présenté aux partis politiques à temps pour la rédaction des plateformes électorales.

## 8. Points de gouvernance – pour décision

### 8.1. Comités internes de la FCÉNB

#### 8.1.1. Comité du congrès

[Le comité du Nord-Est fait rapport sur l'organisation du congrès 2018](#)

Le comité organisateur du CÉD Nord-Est pour congrès 2018 est en voie d'être mis en place.

##### 8.1.1.1. Dépenses encourues pour le Congrès 2017

Les membres du CA prennent connaissance de l'état financier du congrès 2017.

#### 8.1.2. Comité spécial – Lignes directrices d'un congrès annuel

##### RÉSOLUTION 2017-2018/36

Il est dûment proposé et appuyé

Que le mandat du comité spécial Lignes directrices d'un congrès annuel soit adopté. Il se lit comme suit :

Établir le mode de fonctionnement d'un Congrès provincial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le comité spécial s'est penché sur les lignes directrices à donner à un comité organisateur du congrès et présente ses suggestions au conseil d'administration.

##### RÉSOLUTION 2017-2018/37

Il est dûment proposé et appuyé

Que les lignes directrices du congrès de la FCÉNB soient adoptées et partagées avec le comité organisateur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 8.1.3. Comité spécial – Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD

##### RÉSOLUTION 2017-2018/38

Attendu que

Le mandat du comité spécial – Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD est :

Le comité travaille à l'organisation d'une journée de réflexion pour définir et clarifier les rôles, responsabilités, et mandats des CÉD et de la FCÉNB.

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter le mandat du comité spécial – Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le conseil d'administration choisit d'embaucher un consultant pour animer le Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD en consultant les 3 devis reçus.

##### RÉSOLUTION 2017-2018/39

Il est dûment proposé et appuyé

Que le consultant choisi pour animer le sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD soit le CLÉ (Centre de leader et d'évaluation).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD se tiendra la même fin de semaine que la réunion ordinaire du conseil d'administration de décembre et se déroulera au CCNB Dieppe.

La composition du comité spécial change. Ce seront Willy Wilondja, Francine Cyr et Richard Gallant qui y siègeront.

Le CA a pris connaissance du budget prévu pour le Sommet et supporte la demande de financement faite au MEDPE.

**RÉSOLUTION 2017-2018/40**

Attendu que

Les élèves conseillers sont invités à participer au Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD,

Il est dûment proposé et appuyé

De demander à la FJFNB de s'occuper de l'encadrement des élèves conseillers durant le Sommet sur l'avenir de la concertation des CÉD.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8.1.4. Comité sur le mode de fonctionnement**

**RÉSOLUTION 2017-2018/41**

Attendu que

Le mandat du comité sur le mode de fonctionnement est le suivant :

Le comité sur le mode de fonctionnement a pour but de clarifier les rôles, responsabilités, procédures et règlement de la FCÉNB.

Il est dûment proposé et appuyé

Que le mandat du comité sur le mode de fonctionnement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

Le conseil d'administration choisit de reporter les discussions sur les sujets donnés au comité sur le mode de fonctionnement à sa prochaine réunion ordinaire.

**9. Points nécessitant l'approbation du CA**

**9.1. État financier de la FCÉNB au 31 août 2017**

Il y a une discussion au sujet des signataires des chèques. Il est entendu que puisqu'un chèque doit avoir 2 signatures, la personne à qui est émis le chèque peut en être le signataire.

**RÉSOLUTION 2017-2018/42**

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'état financier de la FCÉNB soit déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9.1.1. Don ou fleurs pour le décès de Edgar Albert, beau-frère de Francine Cyr**

**RÉSOLUTION 2017-2018/43**

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'un don ou des fleurs d'un montant maximum de 50\$ pour le décès d'Edgar Albert, beau-frère



de Francine Cyr.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **9.2. État financier de l'organisme 2049**

RÉSOLUTION 2017-2018/44

Il est dûment proposé et appuyé  
D'adopter le rapport financier de l'organisme 2049.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9.2.1. Prévisions budgétaires 2017-2018**

Le budget de l'organisme 2049 pour l'année financière a été augmenté à 157 200\$. Les prévisions budgétaires ont été ajustées.

## **10. Rapports de représentations – éléments pertinents pour la FCÉNB**

Les membres du conseil d'administration ont participé à plusieurs événements. Faute de temps, les éléments pertinents pour la FCÉNB n'ont pas fait l'objet de discussions.

- Forum francophone sur l'apprentissage – Shippagan – 4-5 mai 2017
- Sommet sur l'éducation 2017 – Ottawa – 4 au 6 mai 2017
- Invitation de la CSBA – 5 mai 2017
- Colloque provincial sur le mieux-être – 10-11 mai 2017
- COANB – 12 mai 2017
- AEFNB, Grand rassemblement, Fredericton, 26 au 28 mai 2017
- CODAC NB – Dîner-conférence et AGA, Bathurst, 3 juin 2017
- Formation Créons la suite, Fredericton, 5 juin 2017
- Réunion du Réseau des ayants droit – 7 juin 2017
- Colloque en l'honneur de Me Michel Doucet, 9 juin 2017
- Rencontre FJFNB-FCÉNB, Fredericton, 13 juin 2017
- Rencontre avec le député fédéral François Choquette, Fredericton, 16 juin 2017
- Comité Réinventons le GACEF, Fredericton, 20 juin 2017
- Session de breffage sur l'entente stratégique entre PCH, la FNCSF, la FCFA, et la CNPF, Téléconférence, 23 juin 2017
- Rencontre avec le sous-ministre Gérald Richard au sujet du financement de la FCÉNB, Fredericton, juillet 2017
- Rencontre SANB-FCÉNB au sujet de l'immigration, 31 juillet 2017
- Congrès provincial 2017 de l'AEFNB, 29 et 30 août 2017
- Rencontre avec l'AFMNB au sujet de l'immigration, Campbellton, 8 sept.
- Réunion de la FNCSF, CE et conférence de presse, 14 et 14 sept. 2017
- Rencontre du CÉDNO et du représentant du NB à la FNCSF, Téléconférence, 18 sept. 2017
- RIFNB – rencontre annuelle, Miramichi, 19-20 sept. 2017

## **11. Messages clés du CA pour les médias**

Il n'y a pas de message pour les médias.

## **12. Information à titre de renseignement**

De l'information a été partagée avec les membres du conseil d'administration, à titre de renseignement. Elle n'a pas fait l'objet de discussion.



- Inscription des membres de la FCÉNB comme lobbyistes. À titre de membre de conseil d'éducation, les membres du conseil d'administration n'ont pas besoin d'être inscrits sur la liste des lobbyistes.
- Gouvernance communautaire – Apprentissages et guide de Les savoirs de la gouvernance communautaire
- Profil des francophones. Présentation PowerPoint de Samuel LeBreton, économiste principal, Services Canada. Décembre 2016
- Rapport 5 du comité permanent des langues officielles de la chambre des communes du Canada – présenté à la chambre le 9 mai 2017 <http://bit.ly/2sJp8ki>

### **13. Évaluation de la réunion**

Il n'y a pas d'évaluation de la réunion.

La réunion est levée le samedi 23 septembre à 17 h 05.

---

Willy Wilondja, président

---

Chantal Ouellette, secrétaire